

AI PATRIMOINE

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Invest et Plan for Life +. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français ODDO BHF Patrimoine.

Le gestionnaire met en œuvre une gestion active et discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion en s'exposant à différentes classes d'actifs (taux, crédit, actions, change, matières premières) via l'utilisation d'OPC (organismes de placement collectif) non cotés ou cotés ou de titres vifs (titres de créances et instruments du marché monétaire). Des instruments financiers à terme peuvent être largement utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. L'objectif du FCP est d'offrir une diversification sur les différentes zones géographiques tout en étant opportuniste dans les choix qui seront faits.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque

Rendement potentiellement plus faible

Risque élevé

Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le FCP investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le FCP présente un niveau de risque important dû à l'allocation flexible de ses investissements :

- 1) investissement de 25% à 100% en produits de taux de toutes maturités, d'émetteurs publics ou privés, de la zone euro et/ou internationale
- 2) investissement allant jusqu'à 75% de son actif net via des OPCVM en actions de toutes tailles de capitalisation boursière.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

5 ans

DATE DE CRÉATION

01/09/2012

PERFORMANCE¹

28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	1,80%	1,47%	3,24%	7,44%	11,21%	4,63%	1,52%	10,89%	2,09%	0,09%	2,05%	-13,12%	10,48%	6,18%	12,42 €

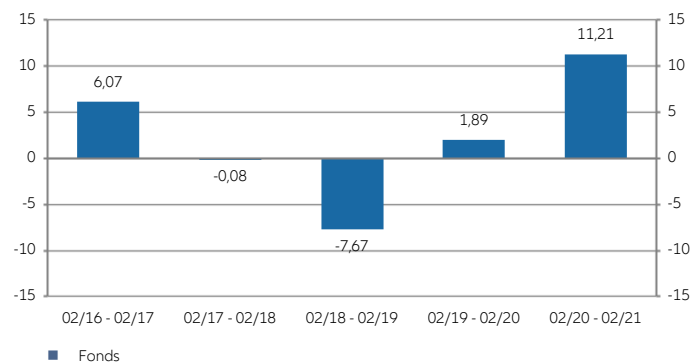
*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



■ Fonds (valeur de base = 100)

PERFORMANCE ANNUELLE (%)¹



■ Fonds

INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0,20	0,32
Volatilité (%)	9,47	7,72

MORNINGSTAR RATING™

ODDO BHF Patrimoine



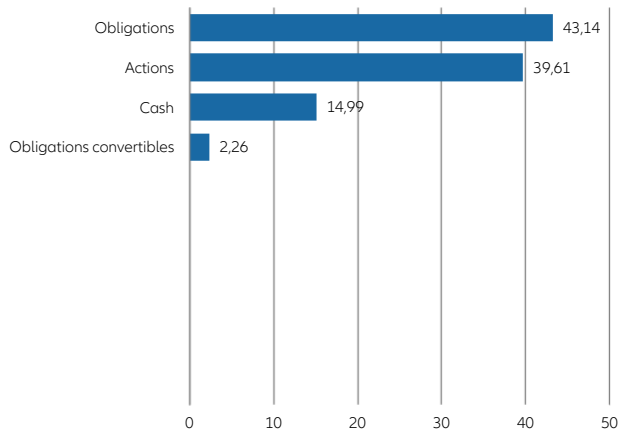
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

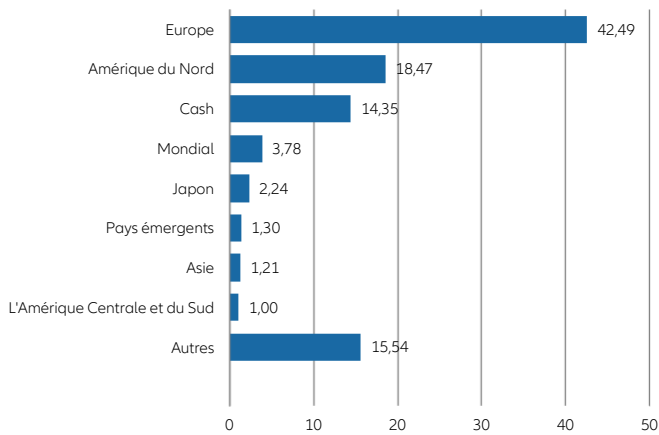
Répartition par classe d'actif (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Euro Fx Curr Fut Mar21	10,11
Oddo Bhf Euro Credit Short Duration Cp-Eur	7,97
Oddo-Bhf Sustainable Euro Cor Bo-Dp Eur	7,82
Oddo Bhf Global Credit Short Duration Cf-Eur	6,65
Oddo Bhf Génération Ci-Eur	5,21
Ishares Edge Msci Usa Value	4,58
Oddo Bhf Eur Sht Trm Bnd-Cie	3,96
Oddo Bhf European Banks Ci-Eur	3,95
Put Us 10 Years T-Note (Cbt) Apr21 P134.5	-3,83
Put Euro Stoxx 50 (Eux) Mar21 P3700	-3,55
Total	42,87

Répartition géographique (%)



ATOUTS

- + Un FCP patrimonial pouvant investir sur toutes classes d'actifs et zones géographiques.
- + Une gestion active et flexible visant à identifier rapidement les classes d'actifs les plus prometteuses.
- + Mise en œuvre de stratégies de couverture visant à protéger le FCP lors des périodes de turbulences importantes avec un objectif de volatilité annuelle < 12%.

RISQUES

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés internationaux.
- Pertes potentielles dues à l'engagement sur des instruments financiers à terme.
- Pertes potentielles liées à l'exposition, jusqu'à 100%, au risque de change.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	ODDO BHF Asset Management
Date de création	05/01/2009

GESTIONNAIRES DE FONDS

Armel Coville, Arthur
Tondoux & Matthieu
Barriere

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Face à des taux réels en hausse et des marchés Actions sur des niveaux de valorisation élevés, l'exposition Actions a été progressivement réduite dans le portefeuille pour atteindre un point bas de 35% (via la vente de futures MSCI Emergents et l'achat de protections optionnelles sur Eurostoxx 50). Face à la pause observée dans la hausse des taux américains en ce dernier jour du mois, l'exposition a de nouveau été ramenée sur un niveau proche de 40%, en renforçant le poids des actions européennes, plus cycliques et à même de surperformer dans ce contexte de hausse de taux nominaux et réels. Par ailleurs la durée du fonds a été réduite via la vente de taux souverains Italiens et de futures Buxl (30 ans allemand). En fin de mois, nous avons pris profit sur la stratégie de pentification de la courbe américaine (Long 10 ans – short 30 ans via contrats futures américains). Enfin, nous avons pris profit sur l'exposition en obligations à haut rendement, le potentiel de resserrement de spreads étant limité sur ces niveaux de spreads.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Au 1er avril 2015, Odo Meriten Asset Management a adapté l'indice de référence de ce fonds à l'Eurozone HICP ex Tobacco (le 'Harmonised Index of Consumer Prices' hors tabac) qui mesure l'inflation de la zone euro. Avant le 01/04/2015, l'indice de référence était composé de 50% JP Morgan Hedged ECU Unit GBI Global + 50% MSCI World (EUR, Net Return). La classe de risque et le profil de risque sont demeurés inchangés. La durée conseillée est passée de 3 à 5 ans.

Au 18 avril 2016, le gestionnaire a décidé de supprimer l'indice de référence.

En date du 24 septembre 2018, le nom du fonds sous-jacent Odo Patrimoine a été modifié et devient ODDO BHF Patrimoine.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par ODDO BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 9.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 85 00. www.am.oddo-bhf.com

